

Conseil Communautaire du 24 Juin 2019

Date d'envoi de la convocation : 18 Juin 2019  
Nombre de Conseillers en exercice : 93  
Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 72  
Nombre de Procurations : 11  
Nombre de Votants : 83

**PRESIDENCE DE :** M. Alain SUGUENOT

**Présents :** *Titulaires* : Mmes et MM. Gérard ROY, Bernard BATTAULT, Patrick MANIERE, Jean-Luc BECQUET, Nadine BELISSANT-REYDET, Isabelle BIANCHI, Pierre BOLZE, Marie-France BRAVARD, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Alexis FAIVRE, Philippe FALCE, Thibaut GLOAGUEN, Fabrice JACQUET, Danièle JONDOT-PAYMAL, Marie-Odile LABEAUNE, Virginie LEVIEL, Marie-Laurence MERVAILLE, Marie-Laure RAKIC, M. Philippe ROUX, Jean-Benoît VUITTENEZ, Gabriel FOURNIER, René L'EXCELLENT, Michel PICARD, Estelle BERNARD-BRUNAUD, Martine BOUGEOT, Philippe DIDAILLER, Patrick FERRANDO, Céline DANCER, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Liliane JAILLET, Jean-Christophe VALLET, Patricia RACKLEY, Franck CHAMBRION, Olivier ATHANASE, Jean-Marc PRENEY, Jérôme BILLARD, Vincent LUCOTTE, Chantal GAUTHRAY, Serge COLLAVINO, Jean-Paul BOURGOGNE, Pascal MALAQUIN, Jean-Pierre REBOURGEON, Jean-Paul ROY, Annie BARAT, Denis THOMAS, Richard ROCH, Jacky CLERGET, Philippe CESNE, Jérôme FLACHE, Claude VANIER-CORON, Gérard GREFFE, Gérard PRUDHON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Claude MOISSENET, Sylvain JACOB, Paul BECKER, Daniel TRUCHOT, Christian BRESSOULALY, Noël BELIN, Jean MAREY,

**Suppléants :** M. Bruno COLIN (Suppléant d'ALOXE-CORTON),  
M. Patrick CHAVANNE (Suppléant de BOUILLAND),  
M. Gilles FROMHEIM (Suppléant de COMBERTAULT),  
M. Michel PERDRIER (Suppléant de CORGENGOUX),

**Délégués ayant donné procuration :**

M. Raphaël BOUILLET à Mme JONDOT-PAYMAL,  
Mme Delphine BOUTEILLER-DESCHAMPS à Mme Ariane DIERICKX,  
M. Frédéric CANCEL à Mme Carole CHATEAU,  
Mme Virginie LONGIN à Mme Virginie LEVIEL,  
Mme Michèle RODIER à Mme Catherine PAPPAS,  
Mme Patricia ROSSIGNOL à M. Patrick FERRANDO,  
M. Christian GHISLAIN à M. Patrick MANIERE,  
Mme Sandrine ARRAULT à Mme Céline DANCER,  
Mme Chantal MITANCHEY à M. Franck CHAMBRION,  
M. Jacques FROTEY à M. Jérôme BILLARD,  
M. Guillaume D'ANGERVILLE à M. Denis THOMAS.

**Délégués Absents non suppléés et non représentés :**

Mmes et M. Justine MONNOT, M. TRIFFAULT-MOREAU, Carla VIAL, Christophe MONNOT, Marc DENIZOT, Thierry LAINE, Christian POULLEAU, Jean CHEVASSUT, Bernard NONCIAUX, Henri TUDELA.

**Secrétaire de séance :** M. Alexis FAIVRE

## SYNDICAT MIXTE DU BARRAGE DE CHAMBOUX – EVOLUTION DES STATUTS

La Communauté d'Agglomération, compétente en matière d'eau potable, adhère au syndicat mixte du barrage de CHAMBOUX, en représentation substitution des Communes de BAUBIGNY et LA ROCHEPOT.

Par délibération du 26 février 2019, le comité syndical a décidé de modifier ses statuts afin que la représentation prenne mieux en compte la population des Communes membres et soit, ainsi, plus équilibrée.

La Communauté d'Agglomération compte actuellement deux représentants. Ce nombre sera réduit à un représentant en raison de cette modification statutaire, laquelle entrera en vigueur lors du renouvellement municipal de 2020.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE cette modification statutaire
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout acte ou document relatif à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.

**Pour extrait certifié conforme,  
LE PRESIDENT  
pour le PRESIDENT et par délégation  
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES**

  
Jean-François PONS



« La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication et/ ou de son affichage, d'un recours contentieux déposé auprès du Tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas 21000 DIJON ou via l'application télécours citoyen ([www.telécours.fr](http://www.telécours.fr)). Un recours gracieux peut également être formulé auprès de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Cote et Sud, 14 rue Philippe TRINQUET, 21200 BEAUNE, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. »



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 27/06/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/06/2019

7-2019

**Objet : Modification des statuts du Syndicat Mixte pour assurer une représentation plus équilibrée**

Le Président rappelle au Comité Syndical la réflexion engagée à la réunion de décembre 2018, afin de modifier les statuts du Syndicat Mixte pour avoir une représentation plus équilibrée au sein du Comité Syndical en fonction de la population de chaque collectivité adhérente.

Il propose au conseil la représentation ci-après, avec la projection correspondante avec les adhérents actuels. Si cette modification est adoptée, elle entrerait en vigueur au renouvellement municipal de 2020.

| Population de la collectivité adhérente RGP dans la zone concernée par l'adhésion au Syndicat Mixte, en vigueur au début du mandat municipal en cours | nombre de délégués proposé | Projection sur la répartition des sièges avec la situation 2019 |                              |                                     | nombre total |
|---|----------------------------|---|------------------------------|-------------------------------------|--------------|
| <1000 habitants   | 1                          | MARTOIS   | ARCONCEY (adhésion en cours) | CABCS (ex SIE LA ROCHEPOT BAUBIGNY) | 3            |
| 1001 à 2000   | 2                          | POUILLY   |                              |                                     | 2            |
| 2000 à 3500   | 3                          | TERNIN  | SIAEP THOISY                 |                                     | 6            |
| 3501 à 5000   | 4                          | SIAEP LIERNAIS  |                              |                                     | 4            |
| plus de 5000  | 5                          | SMAEP ARNAY   |                              |                                     | 5            |
| Plus de 6500  | 6                          |   |                              |                                     |              |
|   |                            |   |                              | TOTAL (situation actuelle)          | 20           |

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

- réaffirme sa volonté de maintenir l'organisation actuelle entre le Syndicat Mixte et les collectivités distributrices, afin de garantir la proximité du service pour les usagers d'une part, et éviter les dérives financières résultant des concentrations à outrance, avec une représentation équilibrée des adhérents
- adopte la modification des statuts proposée, et donne pouvoir au Président pour poursuivre la démarche dans le cadre des dispositions du CGCT



Pour extrait conforme,

Pierre POILLOT

Département de la Côte d'Or

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

021

DU

ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

SYNDICAT MIXTE DU BARRAGE DE CHAMBOUX

Place de la Fontaine

21430 LIERNAIS

-----

L'an deux mille dix-neuf le mardi 26 février à 18h, les membres du Comité Syndical se sont réunis à la salle de réunion du SMAEP d'Arnay le Duc, sous la présidence de Pierre POILLOT,

**PRESENTS :**

|                    |   |
|--------------------|---|
| QUESTE Jean-Paul   | Délégué de Champeau                     |
|                    | Déléguée de Martrois                    |
| GARNIER Monique    | Déléguée de Pouilly-en-Auxois           |
| CLEMENT Christian  | Délégué de Pouilly-en-Auxois            |
| MOINGEON Guy       | Délégué du Syndicat d'Arnay-le-Duc      |
| VOLPE Xavier       | Délégué du Syndicat d'Arnay-le-Duc      |
| POILLOT Pierre     | Délégué du Syndicat de Liernais         |
| LAVILLE Henri      | Délégué du Syndicat de Liernais         |
| MORTIER Bernard    | Délégué du Syndicat de Liernais         |
| DESSEREY Charles   | Délégué du Syndicat de Thoisy-le-Désert |
| MIMEUR François    | Délégué du Syndicat de Thoisy-le-Désert |
|                    | Délégué Cté Agglo. Beaune-Chagny-Nolay  |
| MANIERE Patrick    | Délégué Cté Agglo. Beaune-Chagny-Nolay  |
| TROPIN Jean-Pierre | Délégué SIVOM du TERNIN                 |
| ROY Jacques        | Délégué SIVOM du TERNIN                 |

**Etait excusée :**

Geneviève JONDOT

**Etait absent :**

LAGOGUEY Jean-Luc

**Assistaient également :**

DELA CASA François (SAUR), POILLOT Rémi (AMO), BOUTHENET Sylvie (secrétaire)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.